L’ANSM met en place un comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux.

A ce titre, elle **recherche des experts externes dans le domaine des dispositifs médicaux**, notamment ceux émettant des rayonnements ionisants.
Les experts de ce comité interviendront en leur nom propre.

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au **28 février 2015 inclus** .

> Consulter l'appel à candidature

Lire aussi

> Rubrique **Maintenance et contrôle qualité des dispositifs médicaux**